Ciguë : pour (et par!) les étudiants

Autor(en): **Borcard, Vincent**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **87 (2015)**

Heft 2

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-587407

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Ciguë: pour (et par!) les étudiants

La Ciguë, spécialisée dans le logement pour jeunes en formation, s'épanouit à Genève. Un immeuble rénové a été inauguré en mars, quelques jours plus tard, un projet de construction (porté en commun avec la Codha) a été dévoilé. Au fil des expériences, la coopérative peaufine son approche architecturale du vivre ensemble.

En mars dernier, la Ciguë inaugurait un nouveau bâtiment en R+5+combles, rue Chaponnière, non loin de la gare de Genève. Les travaux de rénovation entrepris visaient à conserver le cachet de cet immeuble bourgeois construit entre 1860 et 1880, tout en lui permettant d'obtenir un label Minergie. Une autre priorité du maître d'ouvrage a été de favoriser la création de petites communautés autonomes, appartement par appartement. «Le bail de chaque étudiant porte sur une chambre, mais il est de la responsabilité de chacun de faire vivre l'appartement», explique Antonella Vitali, responsable de projets de construction. «C'est aussi pour cela que nous organisons des rencontres en amont des emménagements, afin que des groupes se forment selon les affinités.» Aux colocations ainsi formées de s'organiser pour le rangement, le ménage, plus si entente – les courses, les repas, les révisions, les bacchanales. Dans chaque immeuble ou site, un ou deux délégués assurent le lien avec le bureau de la coopérative. In fine, le système invite au respect, au partage, et à l'entraide.

Cette formule qui responsabilise les habitants fait ses preuves depuis la création de la coopérative, à la fin des années 80. La Ciguë a d'abord géré des maisons et des appartements dans des bâtiments en attente de destruction ou de rénovation, selon le principe du contrat de confiance. Ce parc de «satellites» – selon le lexique interne – concerne massivement des objets appartenant à des collectivités publiques. Même si depuis peu, les privés hésitent moins à l'aborder pour lui louer des surfaces vides (et s'éviter la mauvaise publicité que peut s'attirer celui qui laisse durablement inoccupés des appartements en pleine crise du logement!). Actuellement, les satellites concernent une moitié des quelque 550 coopérateurs logés.

L'autre moitié est installée dans les sept constructions et rénovations réalisées (ou co réalisées) depuis le tournant du millénaire. 550 en attendant la concrétisation des projets des Vergers à Meyrin[1], et des Saules à Genève. 550 officiellement, car, dans la pratique, il n'est pas rare que deux personnes vivent dans une chambre – «Il s'agit surtout de couples», précise Ignace Cuttat, coprésident du Conseil d'administration, qui confirme la tolérance accordée – sans augmentation de loyer – aux raisons du cœur et de la camaraderie. Le loyer se situe aux environs de 350-450 francs. Pour être éligible dans la coopérative, deux conditions: être en formation, et présenter des revenus qui ne dépassent pas 3000 francs par mois.

Inauguration festive d'un nouvel immeuble où sont logés 48 étudiants, rue Chaponnière. Laura Keller/DR

Les cohabitations peuvent se faire à 2, 5, et jusqu'à 15 par appartement, ou maison individuelle. Dans l'immeuble de la Chaponnière, les typologies se déclinent en duplex de 7 chambres, et appartements de 3 à 6 chambres, 1 studio et un grand espace commun dans les combles. Attention: il est trompeur d'envisager un objet de la Ciguë en fonction du nombre d'appartements. La Chaponnière n'en compte que 8, pour 48 baux contractés. Attention aussi au lexique des responsables: lorsqu'ils parlent d'un appartement de 7 chambres, il faut comprendre qu'il s'agit d'un 9 pièces, avec cuisine et une pièce commune et deux salles d'eau.

Préférence aux grands appartements

Dans la récente rénovation, le choix de privilégier la création de grands appartements – et symptomatiquement des duplex –, suit la préférence des coopérateurs. Selon le ressenti d'Ignace Cuttat, cette solution serait socialement plus confortable: «A trois ou quatre, il est pratiquement obligatoire d'être amis, à six ou sept, les liens entre les colocataires peuvent être plus flexibles.» Mais la réalité du terrain lui a appris qu'il n'y avait pas de règles. «Lorsque nous venons pour visiter un appartement, ou pour un état des lieux, il arrive que les habitants profitent de l'occasion pour organiser un apéritif. On parle, on discute, on pourrait y passer la nuit! Mais il arrive aussi que nous constations qu'ils s'adressent à peine la parole.» Il n'y a pas de billet automatique pour l'auberge espagnole.

Vivre ensemble. Mais pas trop

Au fil de ses expériences, la coopérative a appris à appréhender les besoins en lieux privatifs et lieux communs. Le «vivre ensemble», souvent revendiqué par les coopératives habitantes, ne doit pas faire oublier que chacun a droit à sa tranquillité. A la Chaponnière, les architectes du bureau DVK ont œuvré dans ce sens, dans les limites imposées par les murs (porteurs) existants. Cette volonté est plus lisible dans un projet de construction tel que celui de la rue des Saules.

Fin mars, les résultats du concours d'architecture de ce projet ont été

[1] Voir www.habitation.ch/archives-mars-2014/ > Partager pour mieux vivre

dévoilés à Genève. Au bord du Rhône, dans le quartier de la Jonction, le nouvel immeuble en R+9 comprendra une soixantaine de logements, les droits à bâtir sont répartis entre la Codha (85%) et la Ciguë (15%), soit 5 appartements traversants comportant 6 chambres chacun. Une demande de permis de construire devrait être déposée l'hiver prochain.

Evoquant le – son – projet lauréat lors de la partie officielle, Jean-Paul Jaccaud (du bureau Jaccaud Spicher Architectes Associés) a mentionné le soin apporté aux «seuils de sociabilité», ou comment favoriser le partage tout en préservant l'intimité. Invité à présenter les logements pour jeunes en formation de son projet, il pointe l'articulation entre chambres et espaces communs au sein de l'appartement. «Aucune chambre ne donne directement sur le salon, la cuisine ou l'espace central de distribution». Des couloirs ou des espaces de distribution secondaires permettent d'instaurer une distance, autant réelle que symbolique. La vie communautaire se focalise au nord avec un salon et un balcon privatif donnant sur le Rhône. Et au sud avec la cuisine et une terrasse commune à trois appartements. Cette dernière témoigne de la volonté affichée de favoriser les liens entre les habitants. «Ces terrasses collectives, d'une dimension relativement généreuse peuvent faciliter les rencontres, il sera intéressant de voir comment les habitants des trois appartements se l'approprieront», ajoute l'architecte. Ce dispositif concernera, trois par trois, l'ensemble de logements que comptera l'immeuble. Il sera particulièrement suivi là où il met en contact des familles et des groupes d'étudiants. «Il nous intéresse d'autant plus qu'il va favoriser la mixité intergénérationnelle», se réjouit Aline Juon, coresponsable de projets de construction avec Antonella Vitali.

Poursuivant la présentation de son appartement pour étudiants, Jean-Paul Jaccaud pointe du doigt les petits espaces qui mettent le minimum de distance entre cette terrasse et les appartements. Et trace sur le plan une ligne droite qui traverse les espaces ouverts: le regard peut ainsi aller du balcon nord à la cuisine au sud. Il confirme enfin que, oui, placer six chambres, des espaces communs, des salles d'eau, des espaces de distribution subtils tout en respectant les minima et les maxima de surfaces propres au logement subventionné est plus que jamais une discipline en soi.

Aller de l'avant

Deux projets de construction ne suffisent pas à la Ciguë. Un concours d'investisseurs doit décider de l'attribution des terrains de la caserne des Vernets. La coopérative est sur les rangs, faisant équipe avec notamment la SCHG et la Codha. Elle a aussi des visées sur un

Les grands appartements ont la faveur des coopérateurs. Ici un duplex de sept chambres, rue Chaponnière. A droite l'escalier intérieur. Laura Keller/DR

La coopérative se voit confier des appartements pour des durées indéterminées. Mais aussi parfois des villas en attente de rénovation ou de démolition. Montage Ciguë/DR

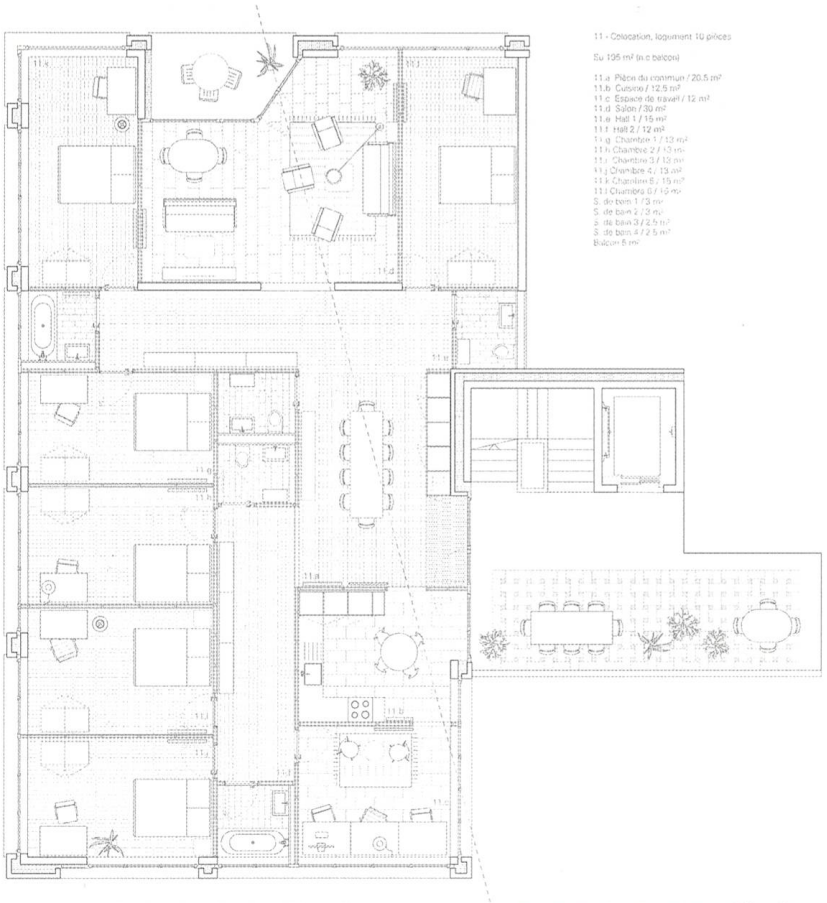

Projet des Saules. Plan d'un appartement contenant six chambres d'étudiant. Avec un salon et un balcon privatif, en haut, et une terrasse commune avec les deux appartements voisins, à droite. © Jaccaud Spicher Architectes Associés/DR

site propriété de la Ville de Genève, dont la localisation exacte est encore couverte par le secret-défense. «Nous avons sondé les différents courants politiques du législatif de la ville, ceux-ci sont plutôt favorables,» avance-t-elle. «Si la ville et le canton veulent des logements pour étudiants, ils n'ont actuellement pas beaucoup de solutions!» Egalement dans le viseur, les zones de développement, où des quartiers de villas sont rachetés par l'Etat, en vue d'y développer de l'habitat groupé.

Opiniâtre est la Ciguë. «Dynamique et compétente», ajoute Jean-Paul Jaccaud. Interrogés sur la singulière énergie qui anime cette coopérative, des spécialistes de l'immobilier à Genève attirent l'attention sur son ADN. La coopérative, dont le conseil d'administration est majoritairement composé de personnes en formation, intègre des coopérateurs à tous les échelons. Présents dans les commissions de construction, ils collaborent aux programmes, influent sur les typologies comme sur le choix des matériaux. Habitants, coopérateurs avant de devenir délégués, membres du conseil d'administration, du bureau, constructeurs, et même stratèges!

Vincent Borcard